L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 6 MAI 1851

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-[illegible] du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de L[illegible].

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 6 MAI 1851.

AVIS.
[illegible] donné à M. ETIENNE DUVERGIER, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duvergier est en conséquence duement autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.
G. F. WEISSE.

ARRESTATION DE FLIBUSTIERS.

Il est admis maintenant que tous ceux qui ont pris part à l'expédition dirigée par le général Lopez contre l'île de Cuba ou qui sont disposés à courir une [illegible] quelconque dans une nouvelle expédition doivent s'appeler flibustiers. Le terme a été appliqué d'abord aux volontaires par les journaux de la Havane et les flibustiers eux-mêmes ont adopté l'expression. On s'avoue flibustier comme on s'avoue avocat, médecin ou savetier. Il est vrai que si le succès couronnait leur entreprise, ces flibustiers deviendraient des héros.

Quoi qu'il en soit, héros ou flibustiers, la police de New-York a arrêté le 26 du mois dernier, un certain nombre de personnes sous la prévention d'avoir fait partie du personnel engagé pour la nouvelle expédition de Lopez. On cite entre autres M. John L. O'Sullivan, gendre du Dr J. B. [illegible]; William T. Rogers, neveu du [illegible]; le capitaine Lewis, commandant le bateau à vapeur *Cleopatra* saisi par l'autorité, et commandant la *Creole* lors de la première expédition; le major Louis Schlesinger, [illegible]; le Dr Daniel H Burtnett, ancien [illegible] de New York; et Pedro Sanchez, [illegible] dans cette dernière ville. Ils [illegible] fournir $3,000 de cautionnement chacun [illegible] de leur comparution devant la Cour des Etats-Unis; le capitaine Lewis et le major Schlesinger n'ayant pu fournir caution [illegible].

[illegible] nous sommes sur le chapitre des flibustiers, [illegible] ici qu'ils ont été l'objet d'une [illegible] que le ministre espagnol résidant à Washington a eue avec le président. Le secrétaire de la guerre et le secrétaire de la marine [illegible] présens. M. Calderon de la Barca [illegible] au président la preuve, que ce [illegible] sans doute déjà, qu'il s'organisait sur différents points des Etats-Unis une expédition militaire destinée à envahir l'île de Cuba. M. Fillmore a répondu à l'ambassadeur qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour faire avorter les projets des meneurs. En conséquence, instructions données aux *marshalls*, [illegible] formant l'escadre des côtes ont [illegible] de croiser dans le Golfe et au [illegible] intercepter toute communication entre les Etats-Unis et l'île de Cuba. [illegible] en apprenant cette disposition [illegible] navires que le général Lopez a [illegible] projets d'invasion. Il lui eut été [illegible] impossible de les accomplir cette [illegible] tombé au pouvoir des bâtimens de guerre américains avant même de perdre de vue les côtes des Etats-Unis.

[illegible] que la plupart des volontaires recrutés pour l'expédition étaient des réfugiés [illegible]. Ces hommes, qui ont accompli en [illegible] prodiges de valeur, couraient à une mort [illegible]. Nous sommes heureux que l'expédition [illegible] pas quitté nos ports, car les braves [illegible] se composait eussent été sacrifiés.

RÉVOLTE DE COTON.

Le [illegible] *Intelligencer*, journal d'ordinaire [illegible] nouvelles de la récolte de coton. Le froid et la sécheresse qui ont régné pendant tout le mois d'avril ont [illegible] la plante de germer ou l'ont flétrie à [illegible] développement. Le mois d'avril [illegible] rapport de la récolte, dans [illegible] du Mississipi. Un planteur du [illegible] Adams, dans l'Etat du Mississipi, avait [illegible] commencement du mois dernier [illegible] terre bien labourée et parfaitement préparée. Il a du ces jours derniers [illegible] six cents arpens et les [illegible] de nouveau. Il ne lui est donc resté [illegible] quarante arpens sur lesquels [illegible] compter. Le résultat est [illegible] dans toute la Louisiane [illegible] du Mississipi, de l'Alabama, [illegible] Tennessee, car partout le mois d'avril [illegible]. Les quelques ondées qui [illegible] n'ont pu faire aucun bien à cause de leur violence et de leur rapidité; l'eau s'est promptement écoulée en baignant la surface du sol qu'elle n'a pas eu le temps de pénétrer. Les plants sont en général [illegible], chétifs que la plupart des planteurs prendront sans doute le parti d'ensemencer de nouveau leurs champs. Autrement ils s'exposeraient à des mécomptes presque inévitables. Malheureusement la question de temps [illegible] importante, et trois ou quatre semaines [illegible] dans une saison comme celle-ci [illegible] plus.

[illegible] paroisses de la Louisiane qui [illegible] est celle de Tensas. Pas une [illegible] été épargnée et les malheureux [illegible] recommencer les premiers [illegible] terminés. Il faut bien [illegible].

CONSEIL GENERAL.

[illegible] membres ont pris hier soir [illegible]. M. Anan a été élu président.
[illegible] message du maire transmet les noms des [illegible] élus; après vérification des titres tous [illegible] membres sont reconnus être dument qualifiés.
[illegible] le Conseil adopte les anciens règlements.
M. [illegible] propose de renvoyer à la prochaine séance l'élection des officiers. Cette motion [illegible], le Conseil procède aux élections.
M. J. B. Walton est nommé secrétaire du Conseil par 8 voix. M. Alph. Canonge n'en reçoit que 1.
MM. Cyprien Dufour et P. S. Warfield sont [illegible] pour la place d'avocat du Conseil. Le premier obtient 9 voix, et le second 3.
Le Dr R. M. Graham est élu médecin de la [illegible] paroisse.
[illegible] imprimeur—M. G. F. Weisse, de l'*Abeille*, [illegible] J. C. Prendergast, de l'*Orléanais*, [illegible]. Le premier obtient 8 voix, et [illegible].
[illegible]—Gardien de la poudrière.
[illegible] A. Mene—Sergent d'armes.
M. [illegible]ey—Portier.
[illegible] M Waterman et L J Harris sont [illegible] de la ville, aux Water-Works.
[illegible] désigne les membres suivants [illegible] divers comités:
[illegible]—MM. Tompkins, Harris et De [illegible].
[illegible]—MM. Collens, Waterman et [illegible].
[illegible] et prisons—MM. Allan, Alpuente et [illegible].
Jury de Police—MM Surgi, Leeds et Payne.
[illegible]—MM. Logenbuhl, Surgi et Leeds.
Le Conseil s'est ajourné ensuite à jeudi prochain.

CONSEIL DE LA TROISIEME MUNICIPALITÉ—Tous les membres étaient présents à l'assemblée d'hier soir.
Dans son message, le Maire fait ses objections au mode d'élection des officiers, par des comités, au lieu du concours de tous les membres—Le Conseil n'a pas agi sur ce sujet.
Le voyer communique l'évaluation qu'il a faite du coût des réparations des rues, des wharfs et levée—le tout se porte à $16,603.
M. Newcomb, le nouveau contrôleur, se plaint de n'avoir pas été mis en possession des livres de son bureau du 19 février au 30 mars.
Des résolutions ont été passées, pour qu'il ne soit, [illegible] après le 1er septembre, d'établir des savonneries et autres établissemens insalubres dans les 1er et 2d districts.
Puis le Conseil s'est ajourné.

INSTITUT ST-LOUIS.—Nous apprenons avec plaisir que les réparations à l'Institut St-Louis sont [illegible] et que plusieurs des élèves qui y étaient en grande pension avant l'incendie de l'établissement, y sont retournés depuis quelques jours. Les dortoirs sont plus vastes et plus confortables que par le passé. Toutes les autres parties de la maison ont également été modifiées pour l'adapter à sa destination. Quant aux classes, elles n'ont pas été interrompues un seul instant. La prospérité de l'Institut St-Louis que le sinistre du 23 février n'a pu ébranler se raffermira et se développera sous l'habile direction de M et de Mme Desse, qui [illegible] que jour de nouveaux efforts pour justifier l'honorable confiance des parents et du public.

THEATRE D'ORLEANS.—La troupe lyrique présentera ce soir au théâtre d'Orléans pour assister à *Jerusalem*, cet opéra si justement populaire, parmi nous et que l'on écoute toujours avec un nouveau plaisir.
Après demain jeudi, a lieu le bénéfice de Mme Fleury Jolly. Le public ferait preuve d'une souveraine injustice s'il ne décernait à cette consciencieuse artiste la récompense de ses longs et utiles services. La première chanteuse légère de la scène d'Orléans peut revendiquer une large part des succès de la saison. Que les habitués lui en témoignent leur reconnaissance en se portant en masse à son bénéfice. Elle offre d'ailleurs un nouvel ouvrage dont le succès ne saurait être douteux ici après l'accueil qu'il a reçu à Paris. *Giralda* est une œuvre charmante à laquelle Adam a su imprimer ce cachet de naïve coquetterie et de franche désinvolture.

DESASTRE.

INCENDIE D'UN BATEAU A VAPEUR—TRENTE-CINQ OU QUARANTE VICTIMES.

Nous apprenons par les officiers du steamer *New Orleans*, arrivé hier matin dans notre port, que le bateau à vapeur *Webster*, capitaine Reno, venant de Cincinnati à la Nouvelle-Orléans, avec un fort chargement et environ quarante passagers, a pris feu vendredi dernier, 2 du courant, à quatre heures de l'après-midi, à la hauteur de l'île No 86, située à cent milles environ au dessus de Vicksburg. Le bateau et la cargaison ont été entièrement consumés. Mais la perte matérielle n'est malheureusement pas la seule que nous ayons à constater; les passagers ont presque tous péri, nous assure-t-on. Quoiqu'il en soit, il est certain que le capitaine Reno, sa femme et son enfant; les deux commis du steamer, George Blais et John Campbell; le premier pilote, Henry Harman, sa femme et son enfant, n'ont plus été revus. Voici les seuls détails qui nous soient parvenus jusqu'à ce moment d'un des désastres les plus épouvantables dont le Mississipi ait depuis longtemps été le théâtre. Nous ne tarderons sans doute pas à en recevoir de plus complets.

Daniel Webster est arrivé à Washington le 27 avril, de retour du Massachusetts. Sa santé qui avait été compromise par les fatigues de l'administration, s'est fortifiée et paraît aussi florissante que jamais.

COMBAT ENTRE UN NEGRE ET UNE PANTHERE.—Ces jours derniers un nègre de M. Thomas B. Scott, dont l'habitation est située dans la paroisse de Madison, travaillait sur les bords du bayou aux Saules à une petite distance de la maison de son maître, lorsqu'il sentit soudain un poids énorme tomber sur ses épaules et des griffes s'enfoncer dans ses chairs. C'était une panthère qui s'était précipitée sur lui par derrière. L'esclave était armé d'une hache qu'il laissa tomber lors de l'attaque du féroce animal mais qu'il put heureusement ressaisir. Ayant réussi par un brusque mouvement à se dégager des griffes de la panthère, il se retourna vivement et grâce à son adresse de bucheron, lui fendit le crâne d'un coup de hache. La panthère avait six pieds de long, de l'extrémité de la queue au bout du museau. Le pauvre nègre a reçu d'affreuses blessures, mais elles paraissent devoir se cicatriser rapidement. Le lendemain l'économe de M. Scott a abattu d'un coup de fusil un aigle énorme qui dévorait les restes de la panthère.

LES MENDIANS RICHES.—La mendicité est devenue un métier comme un autre, et il n'est pas rare maintenant de rencontrer des mendians qui jouissent d'une honnête aisance. La charité est une belle chose, mais elle doit, pour ne point encourager les abus, se pratiquer avec discernement, ce qui n'est pas toujours facile, nous en convenons.
La meilleure charité serait de fournir du travail à tous ceux qui en cherchent pour gagner leur pain et celui de leurs familles. C'est une justice que nous nous devons mutuellement et que les riches, par leur position et les ressources dont ils disposent, sont plus particulièrement tenus d'exercer. Quant aux vieillards infirmes et aux invalides, il y a dans presque tous les Etats bien organisés des asiles où ces malheureux trouvent un refuge assuré contre la misère. Nous n'en avons pas ici, et la charité est pour nous un devoir. Aussi sommes-nous persuadés que bon nombre de mendians sont moins pauvres que ceux qui leur font l'aumône. A New-York la police, ces jours derniers, soupçonnant un mendiant d'avoir commis un vol de peu d'importance l'arrêta et un agent lui retourna les poches. On n'y trouva pas l'objet volé, mais deux sacs renfermant une somme de $650 en dimes, demi-dimes, quarts de piastres et demi-piastres. Le poids de ce trésor était de trente-cinq livres et le mendiant cependant ne s'en dessaisissait ni jour ni nuit. On trouva en outre sur sa personne un reste de portefeuille renfermant $25 en billets de banque, lesquels étaient si vieux et si crasseux qu'ils adhéraient ensemble et qu'on ne parvint qu'avec la plus grande difficulté à les séparer.

INDES OCCIDENTALES.

Il a été reçu à New-York des avis des îles Bermudes jusqu'au 8 avril. Le parlement colonial a été ouvert le 7 par Son Excellence le capitaine Elliot. Dans son discours le gouverneur félicite l'assemblée et les habitans du rétablissement des communications par la vapeur entre l'île et les côtes voisines et annonce que la prospérité de la colonie ne peut que s'accroître dans les conditions où elle est placée en ce moment.
Deux baleines ont été prises dernièrement dans le voisinage des Bermudes; on pensait qu'elles fourniraient chacune environ trente barils d'huile. Ce sont les premiers qui se soient montrées cette année.
La Cour combinée de Demerara a été ouverte le 26 février par le gouverneur Barkly qui a recommandé, dans son discours, diverses modifications fiscales et une réduction de droits d'entrée. Le trésor de la colonie a un excédent de $200,000. Une magnifique habitation appelée le *Loo* et renfermant 15,000 acres de terres a été vendue à l'encan sous saisie, à Demerara, et adjugée au prix de $2000.
Les pluies ont été si abondantes dans l'île de la Trinité que l'on a de légitimes appréhensions au sujet de la révolte. Sur beaucoup d'habitations il a fallu interrompre la roulaison. Lord Harris doit partir de Trinidad au commencement de juin.
La présente récolte aux Barbades sera, dit-on, supérieure à celle de l'année dernière qui s'était élevée à 35,000 boucauts.
Les souscriptions recueillies aux Barbades pour venir en aide aux familles pauvres atteintes par le choléra à la Jamaïque, s'élevait à $6,999, dont $2,199 proviennent de quêtes faites dans les églises.

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE DES VARIETES—Le bénéfice de Mlle Hilariot a lieu ce soir. Le programme est fort bien composé: on le verra dans une autre partie de nos colonnes.
FEU D'ARTIFICE—Le feu d'artifices qui devait être tiré samedi au profit de l'Association Charitable des Pompiers a été différé par suite du mauvais temps. La grande fête pyrotechnique aura lieu positivement ce soir.
VOL AVEC EFFRACTION—Dimanche matin de bonne heure, des voleurs se sont introduits avec effraction chez M. P. Shields, rue Bienville, et ont enlevé plusieurs pièces d'argenterie. Les recherches de la police n'ont encore abouti à aucun résultat.
HOMICIDE—Dimanche, à la suite d'une querelle qui a eu lieu dans le café situé au coin des rues du Cirque et Commune, James McEroy a été blessé à la cuisse par James McCord et transporté à l'Hôpital de Charité où il a expiré hier. McCord est allé volontairement se constituer prisonnier entre les mains de l'autorité, et hier il comparaissait devant le recorder Caldwell. L'instruction a dû être ouverte hier soir.
—Le capitaine Griffin, blessé par accident, mardi dernier sur le wharf de Milneburg, est mort hier après de pénibles souffrances.
ENQUETES—Le coroner a tenu hier une enquête sur un cadavre retiré du nouveau canal à une petite distance du lac. Il a également tenu une enquête sur le corps de Wm Bethel, mort des suites d'une blessure faite par une locomotive, et sur celui de James McEroy, mort à l'hôpital des suites d'une blessure faite par James McCord.

—On lit dans l'*Evénement*:
"Les héritiers de Louis-Philippe vont faire vendre à la fin du mois la galerie de tableaux du Palais-National. Parmi ces tableaux, il y a deux toiles qui appartiennent nécessairement à la France, et que notre Musée, nous l'espérons, ne laissera pas aller à l'étranger. Nous voulons parler du *Chasseur* et du *Cuirassier*, de Géricault.
"Ce ne sont pas seulement deux admirables chefs-d'œuvre; ce sont surtout deux pages essentielles de notre histoire. Le *Chasseur*, c'est 1812, c'est la France victorieuse et conquérante, c'est l'âme nationale glorieusement épanouie dans l'épopée; le *Cuirassier*, c'est 1814, c'est la patrie [illegible] l'invasion, c'est la patrie [illegible] par vingt blessures. Ces deux splendides peintures résument les deux faces de l'Empire. Il n'y a pas seulement là tout Géricault, il y a tout Napoléon.
"Il serait donc honteux que le gouvernement s'arrêtât à une misérable question d'argent, et se laissât enlever ces deux œuvres merveilleuses par quelque musée ou quelque collection de Londres ou de Saint-Pétersbourg. Ces deux Géricault font partie de notre nationalité, et, en les vendant la France expatrierait une partie de son histoire."

L'ALBUM.

La manie des albums règne toujours dans certains salons. Quelques maîtresses de maison imposent encore cette pénitence aux gens de lettres et aux artistes. Cet affreux livre oblong, tout grand ouvert sur les pianos et sur les tables, sollicite encore la plume ou le crayon des personnes charitables qui ont de la prose, ou des vers, ou de la musique, ou des dessins à dépenser. Nous avons été souvent témoins de ces flatteuses persécutions dont les victimes, obligées de sourire, s'exécutaient avec grâce, et succombaient la bouche en cœur. Quelque fois aussi, l'album rencontre des réfractaires,—témoin Lady Morgan qui, cédant aux instances de Mme ...., écrivit, en *pleine page blanche*, ces mots assez disgracieux, illustrés d'une faute d'orthographe:
"Chacun son *cochemar*: le mien, c'est un album."
Nous avons vu des albums chamarrés, non seulement de vers, mais encore de phrases philosophiques, de citations tirées des Pères de l'Eglise, de passages extraits d'auteurs grecs et latins, de vers copiés du chinois et du sanskrit....
L'album prend tout sans compter, arrache pied ou aile au premier poète, du premier artiste, du premier savant venu. L'album se remplit et se noircit de tout ce qu'il trouve. C'est un mendiant (pas honteux) qui reçoit indistinctement les pièces blanches et les rouges liards.
Quand vous n'allez pas chercher l'album, l'album vient vous trouver. Il entre effrontément chez vous, et s'il ne peut suborner votre domestique, il s'installe et attend dans la loge de votre portier.
Voici un exemple du genre.
Victor Hugo, rentrant chez lui un soir, trouve son concierge feuilletant un album.
—C'est pour vous, monsieur. La personne qui l'a apporté m'a bien recommandé de vous le remettre pour que vous écriviez dessus.
M. Hugo passa outre sans répondre.
Le lendemain, à pareille heure, pareil colloque. La coupe de fiel est de nouveau présentée aux lèvres du poète qui détourne la tête.
Mais le troisième soir—quand, pour la première fois, le malencontreux album lui fut présenté, Olympio n'y tint plus.... "Cet album! "encore! toujours! ce diable d'album! voyons "—montrez-le moi!"
Le livre appartenait à un monsieur nommé *Guillot-Berger*, dont le nom s'étalait sur la couverture en lettres d'or.
Les dessins au crayon et à la plume étaient signés: *Guillot-Berger*.
Les vers et la musique portaient également cette signature: *Guillot-Berger*.
Ce nom, si souvent répété, suggéra au poète des *Orientales* une idée assez bouffonne. Il prit une plume et écrivit sur le dernier feuillet ces deux vers contrefaits de Lafontaine:
"Il aurait volontiers écrit sur son *chapeau*:
"C'est moi qui suis Guillot, berger de cet *album*."
Tel fut le seul autographe que l'opiniâtre propriétaire de l'album parvint à obtenir de l'illustre poète.
Nous ne connaissons qu'un seul distique de M. Victor Hugo qui vaille celui-là. Ce sont deux vers qu'il composa, d'après Boileau-Despreaux, sur les livres d'éducation d'une dame fort connue:
"A ces mots, essuyant sa barbe limoneuse,
"Il saisit un tome—[illegible]"
Le second vers est peut-être un peu long. Mais bah! la poésie a ses licences,—et les grands poètes doivent avoir les leurs!

MAUVAISE HABITUDE.

On dit communément que l'habitude est une seconde nature. C'est mieux que cela. L'habitude s'identifie avec la nature et fait corps avec elle, comme un gilet de flanelle fait corps avec le corps de celui qui s'y est accoutumé.
Les personnes qui ont l'habitude du tabac, ou de tout autre vice, savent l'empire de cette seconde nature.
Je connais un homme qui s'est habitué à *rire* à tout propos. Il ne peut pas vous *regarder sans rire*; il vous dit *bonjour* avec un éclat de *rire*, il vous annonce les nouvelles les plus *sérieuses* à gorge déployée. C'est en riant qu'il m'a appris dernièrement la mort de son père. Ne croyez pas qu'il ait mauvais cœur; chez lui, le rire a dégénéré en besoin et s'est infiltré à la peau. Ce monsieur a voulu être trop aimable, et il en a abusé. Ses muscles zygomatiques ont pris le pli; il ne peut plus les redresser.
Vous avez connu feu Bouilly, la providence des enfants de l'Empire? Celui là avait pris l'habitude de pleurer. Il pleurait le matin, il pleurait le soir; il pleurait lorsqu'il traversait le pont des Arts; quand Monrose jouait, il pleurait; et il fondait en larmes quand Vernet et Odry faisaient pouffer la salle. Lui disiez-vous: *Je vous salue!* il était attendri, *comment vous portez vous!* il sanglotait. Si nous avions pu concentrer dans la plaine de Grenelle toutes les larmes que le sensible vieillard a versées dans sa vie, Paris serait port de mer.
J'ai un ami qui a contracté une habitude d'un autre genre. Il a la manie de prendre. Est-ce un voleur? Fi donc! c'est le plus honnête garçon du monde. Il ne vous ferait pas tort d'un centime. Mais il faut qu'il prenne constamment quelque chose. Chez lui, c'est une démangeaison du carpe et de la métacarpe; c'est dans le sang, c'est dans les nerfs. S'emparer de n'importe quoi, est la condition de son existence. Lorsqu'il se trouve chez moi, il prend un livre, une gravure, un journal; dans un bureau de rédacteurs, il prend un crayon, un canif, un paquet de plumes.
Il chérit même le verbe *prendre* jusque dans ses acceptions les plus innocentes: il aime à prendre des demi-tasses, à prendre l'air, à prendre la taille aux femmes, et il a pris pied dans quelques théâtres.
Il n'y a que ses vaudevilles qui n'aient jamais pris.

UNE SAILLIE DE COLLEGIEN—Mardi dernier, au lycée Charlemagne, le professeur X.... ne voyant pas de plume sur sa chaire, en demanda une à l'un de ses élèves pour corriger une dictée.
L'élève se mit à fureter dans son carton; mais comme il ne se pressait guère, un camarade impatienté lui dit vivement:
—Donne donc une plume à monsieur, puisqu'il en demande!
—Mais je n'en ai pas!
—Arrache-t-en une!....

—Il y a des gens qui ont de l'esprit et d'autres qui en cherchent. Alexandre Dumas en veut à ceux-ci de l'esprit qu'ils parviennent à trouver. "Ce sont, dit-il, des mendiants qui deviennent riches en amassant des liards."
On lui parlait d'une femme fort spirituelle et qui, surtout a la réputation de l'être.—"Ah! ne m'en parlez pas, répondit-il impatienté. Elle a de l'esprit le matin, de l'esprit le soir, de l'esprit toujours et partout!.... C'est insupportable pour ceux qui en ont plus qu'elle!"

—Voici une vieille histoire que beaucoup de gens connaissent, mais que beaucoup ignorent, elle est toujours bonne à rappeler: Ce grand philosophe Beaumarchais, ce terrible frondeur des abus, des prévaricateurs monarchiques, fut chargé par les Américains, à leur première prise d'armes, de leur acheter des fusils. Ces indépendants ne croyaient pouvoir mieux choisir. Beaumarchais accepta la fourniture avec enthousiasme, et ne manqua pas d'acheter des fusils très bon marché et de les faire payer horriblement cher aux enfants de la liberté; Voltaire n'aurait pas fait mieux. Or, il se trouva que ces fusils, parfaits d'ailleurs, n'avaient qu'un léger défaut: ils ne partaient pas!....
On rappelait cette histoire devant Henri Monnier qui joignit les mains et leva les yeux au ciel, en s'écriant:—Quelle affreuse calomnie!—Non, monsieur, ils ne partaient pas, répéta le vieux narrateur.—Vous êtes un menteur! ces fusils *partaient*.... pour l'Amérique.

—Harel, de spirituelle mémoire, avait, vers la fin de sa vie, la même manie que Talma; il aimait le porc; seulement, de plus que le célèbre tragédien, il aimait le porc *vivant*, et il en nourrissait un dans la maison qu'il occupait avec Mlle Georges, dans la rue Madame, derrière le Luxembourg. Ce cochon ainsi engraissé, ainsi choyé, comme un enfant, faisait les délices de son maître qui poussait l'idolâtrie jusqu'à parer cet étrange compagnon de colliers et de pendants d'oreilles. Un jour Harel rencontrant Alex. Dumas au Luxembourg, l'entretint de son amitié pour le cochon favori.
—Croiriez-vous, lui dit-il, que ce diable d'animal me connaît, me flaire, qu'il m'attend, qu'il me fait fête quand j'arrive.... c'est à n'y pas croire! Et tenez, je puis vous dire cela à vous, je m'y attache, vraiment. Je l'admets dans ma chambre—et jusque dans mon lit—et vrai, ça ne me dégoûte pas.
—Ça ne vous dégoûte pas?
—Non, parole d'honneur!
—Tiens, comme cela se trouve! En venant, j'ai rencontré votre cochon qui m'a dit la même chose.

—Parmi les habitués du foyer de la Porte-Saint-Martin, se trouvait, il y a quelques années, un monsieur fort dogmatique, fort beau parleur, et surtout fort bizarre sur les questions de grammaire.—Un jour, il se mit à raconter un accident dont il venait d'être témoin.
—Figurez-vous, dit-il, un embarras de voitures. Un pauvre enfant venait d'être écrasé.... Vite on appelle un *chirurgiste*....
—Un chirurgien! dit impossiblement Lockroy, qui écoutait le narrateur.
—Un chirurgien, soit! Mais on dit l'un et l'autre.
—Je ne croyais pas.
—Je vous l'affirme.... Après cela, je dirai un chirurgien, si vous y tenez.... On appelle donc un chirurgien; il ne s'en trouvait pas dans les environs.... Heureusement à deux pas de là se trouvait la boutique d'un *pharmaciste*....
—D'un pharmacien.
—D'un pharmaciste, que diable! Et pourquoi pas pharmaciste?.... on dit bien: herboriste!
—C'est une raison, dit Lockroy.
En ce moment un chien entra dans le foyer....
—Tiens! s'exclama Lockroy, — voilà un chiste!!!

LES CINQ AGES DE LA FEMME.

A quinze ans une jeune fille,
Comme un lutin saute et babille,
Aime la toilette et le bal;
Et son petit cœur virginal
Plus qu'à l'époux pense, je gage,
Aux corbeilles de mariage.

A vingt ans brillante et volage,
Elle cambre son blanc corsage,
A trente elle rend son époux
Jaloux.

A quarante cachant son âge
On la voit farder son visage;
Mais à cinquante toute à Dieu,
Son cœur sonne le couvre-feu.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

Séance spéciale de vendredi 2 mai 1851.

Le Conseil s'est réuni ce jour conformément à l'ajournement.
Les membres présents sont:
L'honorable Joseph Génois, recorder et président, MM. les aldermen Blake, Jules Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—16.
Sur motion le Conseil décide que le procès-verbal de la dernière séance ne sera pas lu et autorise le président à le signer.
Le Conseil suspend l'action du règlement pour permettre à M. Giquel de présenter une lettre de MM. Bataille et Dufilho, demandant la permission de conserver un étagère qu'ils ont fait placer au-dessus de la table qu'ils occupent au marché aux légumes pour la vente du pain.
Sur motion de M. Lanata, cette lettre est référée aux aldermen du sixième district avec pouvoir d'agir.
M. Hagan fait la motion que le Conseil procède à l'élection de ses officiers.
M. le président informe le Conseil que le premier objet à l'ordre est le rapport du comité spécial chargé de fixer les salaires des officiers.
Sur motion de M. Laughlin, le Conseil suspend l'action du règlement pour permettre à M. J. Bénit de présenter le rapport suivant.
Le comité nommé pour fixer les salaires des officiers de cette municipalité n'ayant pu s'accorder unanimement sur le rapport à vous présenter, je demande qu'il me soit permis de vous soumettre la résolution suivante:
Résolu que le Conseil dans la séance de ce jour fixera lui même les salaires des officiers qui doivent être élus dans cette séance—pour une année à partir du 1er juin prochain jusqu'au 31 mai 1852.
(Signé) JULES BENIT, président.
M. Hagan fait la motion que cette résolution reste déposée indéfiniment sur le bureau.
M. Peire, au nom de la minorité du même comité, présente la résolution suivante:
Résolu que les salaires et commissions accordés aux différents officiers de cette municipalité soient et demeurent fixés au taux de l'année dernière.
Sur motion cette résolution est mise aux voix et adoptée.
La question n'ayant pas été bien comprise, M. Bénit demande et obtient la reconsidération du vote.
Sur motion de M. Hagan, le Conseil suspend l'action du règlement et prend immédiatement en considération la dite résolution.
M. Blake propose de fixer le salaire du wharfinger à $2,500; après quelques débats, cette motion est retirée par son auteur.
L'appel nominal réclamé sur la motion d'adopter cette résolution, donne le résultat suivant:
Oui—MM. Blake, Barthe, Vic. Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos.
Non—MM. J. Bénit, Bonneval, Clark et Lanata.
Sur motion de M. Derbès, le Conseil procède ensuite à l'élection de ses officiers.
Surintendant des Ecoles Publiques—M. Albert Fabre ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Collecteur des taxes sur navires—M. Armand Dupre ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Collecteur des taxes sur bateaux-à-vapeur—M. Omer Fortier ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Collecteur des taxes sur les négociants—M. W. A. Nott ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Collecteur des taxes sur les cafés, &c—M. Victor Labutut ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Premier lieutenant de la garde—M. C. F. Scheitzyder ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Second lieutenant—MM. G. Grillier et S. Vint sont candidats—M. S. Grillier obtient les voix de MM. Blake, Bonneval, Barthe, Vic. Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire et Ramos—13.
M. S. Vint obtient les voix de MM. J. Bénit, Laughlin, Richardson—3.
M. Grillier est réélu.
Gardien de la geôle de police—M. J. Bénit fait la motion de renvoyer l'élection à une autre séance.
M. Hagan dit que la première motion à faire est celle d'obtenir la suspension du règlement.
Le président déclare que la motion de M. Bénit est à l'ordre.
L'appel nominal réclamé sur la motion de M. Bénit, donne le résultat suivant:
Oui—MM Blake, J. Bénit, Bonneval et Lanata—4.
Non—MM. Barthe, Vic. Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—12.
Le Conseil procède à l'élection—M. E. Planchard obtient 15 voix.
Le Conseil permet à M. Bénit de ne pas voter.
M. Planchard est réélu.
Député Gardien de la Geôle de Police et de la Maison de Travail—M. Jacob Christian obtient les voix de MM. Blake, Bonneval, Barthe, V. Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—14.
Le Conseil permet à M. Jules Bénit de ne pas voter—1.
M. Lanata, pas de vote—1.
M. Jacob Christian est réélu.
Médecin de la Geôle de police—M. le Dr J C Landreaux ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
M. René Commony ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Commissaire de la halle aux viandes—M. François Lafargue ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Commissaire de la halle aux légumes—M. Ed. Pallton ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Commissaire de la halle Tremé—M. Coulon Jumonville ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Syndic du Bayou St Jean—M. Jos. Beaulieu ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Gardien des Epaves—M. Michel Durel ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Gardien du pont d'Arcole, sur le canal Carondelet—M. M T Torres et Neuvile Cornu sont candidats.
M. T Torres obtient les voix de MM. Blake, J Bénit, Bonneval, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—14
M. Nev. Cornu obtient les voix de MM. Barthe et V. Bénit—2.
M. T Torres est réélu.
Gardien des ponts sur le Canal Carondelet à l'intersection des rues Tremé, Marais et Villeré.
M. A Landrin ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Gardien du port—MM. F A Gaudy, G Heno, J R Lambert et J B Ducoriau sont candidats et leurs lettres sont lues.
M. F A Gaudy obtient les voix de MM. J Bénit, Bonneval, Barthe, V. Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Hagan, Lanata, Pecquet et Peire—11.
M. G. Heno obtient les voix de MM. Blake, Laughlin et Richardson—3
M. J R Lambert obtient les voix de MM. Giquel et Ramos—2.
M. Gaudy est réélu.
Imprimeur—M. Blake fait la motion de renvoyer cette élection, ayant l'intention de présenter une résolution afin que cet ouvrage soit adjugé au rabais.
L'appel nominal réclamé sur cette motion, donne le résultat suivant:
Oui—MM. Blake, Victor Bénit, Laughlin, et Peire—4.
Non—MM. J. Bénit, Bonneval, Barthe, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Lanata, Pecquet, Richardson et Ramos—12.
MM. G. F. Weisse, de l'Abeille, et M. J. Bayon du Courrier, sont annoncés comme candidats.
M. Weisse obtient les voix de MM. Jules Bénit, Bonneval, Barthe, Clark, Fabre, Giquel, Hagan, Lanata et Pecquet—9.
M. J. Bayon obtient les voix de MM. Victor Bénit, Derbès, Laughlin, Peire, Richardson et Ramos—6.
Le Conseil permet à M. Blake de ne pas voter—1.
M. G. F. Weisse est réélu.
Notaire—M J. Cuvillier obtient les voix de MM. Blake, J. Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—15.
M Joseph Cuvillier est réélu.
Premier Avocat—M. Robert Preaux ayant obtenu 16 voix est réélu à l'unanimité.
Second Avocat—M. C. Morel obtient les voix de MM. J. Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—14.
M. C. Morel est réélu.
Jardinier—MM. T. Wood, Bauzon et C. Chartier sont candidats.
M. Wood obtient les voix de MM. Blake, J. Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—15.
M. T. Wood est réélu.
Charpentiers—Sur motion de M. Lanata, le Conseil procède simultanément à la nomination de trois charpentiers.
MM. Pierre Numa (alias) Jackson, Clark P. Tormey, Chaillot et Houla en sont candidats.
L'élection terminée, M. Laughlin prévient le Conseil que c'est par erreur qu'il a voté pour un candidat pour lequel il n'avait pas l'intention de voter, il demande et obtient la permission de changer son vote.
M. Pierre Numa obtient les voix de MM. Blake, J. Bénit, Barthe, Victor Bénit, Derbès, Hagan, Lanata, Pecquet, Peire et Ramos—10.
M. Tormey obtient les voix de MM. J. Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Pecquet et Ramos—11.
M. Clark obtient les voix de MM. Blake, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Peire et Ramos—8
M. Houlolan obtient les voix de MM. J. Bénit, Blake, Bonneval, Fabre, Laughlin, Lanata, Pecquet et Richardson—8.
M. Chaillot obtient les voix de MM. Bonneval, Barthe, Vor Bénit et Peire—5.
MM. Pierre Numa, alias Jackson, et Thomas Tormey sont élus.
Le Conseil procède à l'élection du troisième charpentier.
M. Houlolan obtient les voix de MM. Barthe, J. Bénit, Bonneval, Fabre, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire et Richardson—9.
M. Clark obtient les voix de MM. Derbès, Hagan et Ramos—3.
M. Chaillot obtient les voix de MM. Barthe, Vor Bénit et Giquel—3
M. Houlolan est élu.
Encanteur—M P E Tricou obtient les voix de MM Blake, J Bénit, Bonneval, Barthe, Vor Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—15.
M P E Tricou est réélu.
Surintendant des travaux publics—MM. J B Correjolles et E M Kelly sont candidats.
M. J B Correjolles obtient les voix de MM. Blake, J Bénit, Bonneval, Barthe, Vor Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Ramos et Richardson—15.
M. J B Correjolles est réélu.
Surintendant des charrettes—M. E Rabouin obtient les voix de MM. Blake, J Bénit, Bonneval, Barthe, Vor Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Lanata, Laughlin, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—15.
M. E. Rabouin est réélu.
Forgerons—MM. Poinane Frères, ayant obtenu 16 voix sont réélus.
Piqueurs—M. Adhémar Brunet ayant 16 voix est unanimement réélu 1er piqueur.
MM Félix Gros, Louis Oven et Joseph Lennee sont candidats pour être 2nd piqueurs.
M. Félix Gros obtient les voix de MM. J Bénit, Barthe, Vor Bénit, Derbès, Lanata et Pecquet—6.
M. Louis Oven obtient les voix de MM. Blake, J. Bénit, Bonneval, Barthe, Vor Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—15.
M. Joseph Lennee obtient les voix de MM. Blake, Bonneval, Clark, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Peire, Richardson et Ramos—11.
MM. Louis Oven et Joseph Lennee sont élus 2nd piqueurs.
Surveillants du bateau aux ordures—MM. Emile Farrange et Vor Brelet obtiennent chacun les voix de MM. Blake, J Bénit, Bonneval, Barthe, Vor Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos—15.
MM. Emile Farrange et Victor Brelet sont réélus.
Commissaires de police—Sur motion de M. Giquel, le Conseil décide qu'il procédera collectivement à l'élection des différens commissaires: que ces officiers seront sous le contrôle du capitaine de la garde, qui sous la direction de l'honorable recorder, pourra les placer où il jugera convenable.
MM B Garroty, T Birmingham, F L Reinecke, T Delarue, A Lange, C de Armas, H L Lynd J McLelland, N Magnon, E Sullivan, sont candidats.
M T Birmingham reçoit les voix de MM Blake, J Bénit, Bonneval, Barthe, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, et Richardson, 14.
T Brauns reçoit les voix de MM J Bénit, Bonneval, V Bénit, Barthe, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Laughlin, Peire, Pecquet et Richardson, 13.
H L Lynd reçoit les voix de MM Blake, J Bénit, Barthe, V Bénit, Derbès, Fabre, Giquel, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos, 13.
N Magnon reçoit les voix de MM J Bénit, Bonneval, Barthe, V Bénit, Clark, Fabre, Giquel, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire, Richardson et Ramos, 13.
A Lange reçoit les voix de MM J Bénit, Bonneval, Barthe, V Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Hagan, Lanata, Peire et Ramos, 12.
John McLelland reçoit les voix de MM J Bénit, Bonneval, Barthe, V Bénit, Clark, Giquel, Hagan, Laughlin, Lanata, Peire, Richardson et Ramos, 12.
F L Reinecke reçoit les voix de MM J Bénit, Blake, Barthe, V Bénit, Clark, Derbès, Giquel, Laughlin, Lanata, Pecquet et Ramos, 11.
T Delarue reçoit les voix de MM Blake, V Bénit, Clark, Derbès, Fabre, Hagan, Lanata, Pecquet, Richardson et Ramos, 10.
C de Armas reçoit les voix de MM Blake, Bonneval, Derbès, Fabre, Hagan et Peire, 6.
B Garrety reçoit les voix de MM Blake, Bonneval, Hagan, Laughlin et Pecquet, 5.
O Sullivan reçoit les voix de MM Blake, Pecquet et Richardson, 3.
MM T Birmingham, T Brauns, H L Lynd, N Magnon, A Lange, J McLellan et F L Reineck sont élus.
Sur motion, le Conseil s'ajourne à vendredi prochain, 9 du courant, à 6 heures P. M
JOSEPH REYNES, Secrétaire.

LIVRES—LIVRES.

☞ Nous appelons l'attention des amateurs de littérature choisie, sur la vente d'une belle collection de livres français, anglais, &c., &c., qui sera continuée CE SOIR, à 7 heures, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, au premier. La vente est sans réserve, par N. Vignie, encanteur.

Vente de Marchandises Sèches.

Les acheteurs sont invités à assister à la vente par catalogue, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures au magasin d'encan de F H Petitpain, No 8, rue du Canal.
L'assortiment consiste en 145 lots de marchandises de choix et les conditions sont, comme d'ordinaire, très libérales.

☞ On nous prie d'appeler l'attention du commerce sur la vente à crédit d'eau-de-vie françaises, vins, huiles, sardines, &c. &c., qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures et demie, dans les magasins de MM. Eug. Rochereau & Co, importeurs, Nos 17 et 19, rue St Louis, par
BERNARD TURPIN, Encanteur.

☞ Aujourd'hui, à onze heures, MM. Beard & May vendront leurs vins de choix, et aussitôt après la collection de peintures à l'huile, appartenant au colonel John Winthrop. Les personnes désirant remplir leurs caves trouveront rarement une aussi bonne occasion, attendu que la liste comprend quelques-unes des plus rares marques du Sud.
Les peintures sont des plus grands maîtres bien connues et garanties pour les originaux.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI SOIR, 5 MAI.

La demande de coton a été assez bonne, à peu près 4,000 balles ont changé de main aujourd'hui aux prix pleins. Nous cotons le middling de 9½ @ 10 cts la liv.
Le marché au sucre se maintient bien: il s'est vendu aujourd'hui 500 boucauts de 5 [illegible] @ 6 cts pour le fair au fully fair.
Les transactions en mélasse se sont élevées à 350 barils de 13 @ 24 cts le gallon.
Un lot de 500 barils de muscovado de Cuba s'est vendu à 5 cts.
La farine est languissante, 1,200 barils se sont vendus presque tout pour ce marché et aux anciens prix.
Le maïs est bas; 5,000 sacs ont été faits de 40 @ 54 cts le boisseau.
Les provisions se maintiennent fermes. Le mess porc se vend en petite quantité à $14 75; le lard au tiercé est en grande demande, 350 barriques de $8 65 @ 8 87½ pour les plats-côtés et 6¾ pour les épaules, ont changé de mains.
Le whisky se vend de 19 @ 19½ cts le gallon [illegible].
Le change est le même. Sterling, de 109 @ 110—Francs, 5f 15 @ 5f 2½—Traites sur New-York, à 60 jours, de ½ @ 1 pour cent d'escompte.
Le fret est ferme. [illegible] pour Liverpool 9/16.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Navire Horsburg, Osgood, pr Boston.
Lititia Heyn, McWha, pr Liverpool.
Mortimer Livingston, Barstow, Liverpool.
Barque Charles S Olden, Douglass, pr Charleston.
Brick Mechanic, Conckdon, pr Brazos.
Goelette Mary Eddy, Eddy, pr Sabine Pass.

—ARRIVÉS.—
Barque Lubeck, Radecker, de Rio Janeiro.
Brick J Cohen, Daly, de Thomaston.
Chenito, Golpy, de Barcelone.
Goelette Planter, Reynolds, de Grand Caillau.
Sarah & Elizabeth, Cozzens, de Pensacole.
Geo Lincoln, Rogers, de Brazos.
Thos James, Rodden de Rattan Island.
A N McKay, Downer, d'Apalachicola.
Victoria, Grant, de Cedar Key.
☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

—MEMORANDA.—
New York, 23 avril—Arrivée, barque Roxana, Hall, de la N-Orléans; 24, barques Peytona, Brooks, et Greyhound, Windsor, do; 25, navire Creole, Pierce, do; navire Jas Cooper, Bennet, do, expédié, 23, brick Carribbee, Crabtree, do, 25, navire Jessore, Cobb; navire Liberty, Peabody, do.
Boston, 22 avril—Expédié, navire St Peter, Trott, pr la N-Orléans; barque Charles Thompson, Small, do; 23, navire Tirrell, Grozier, do. Arrivé, 22, Judah Touro, Nickerson, do, Medora, Vinall, do, barque Marilla, Merrell, do
Richmond, 20 avril. Barque Cora, Horton, Nlle-Orléans.

La Tirolienne,
PAR H. ROLLING.
Le succès de cette nouvelle POLKA ALLEMANDE, exécutée par l'orchestre du Jardin de Tivoli, a engagé l'auteur à la publier et à l'offrir en vente dans les principaux magasins de musique. 6mai—9

ASAMBLEA GENERAL.
SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.
Se previene á los socios, que el sabado proximo 10 del corriente, á las 4 1|2 en punto de la tarde, en la sala de Orleans, tendrá efecto la Asamblea General, que prescriben los Reglamentos en el articulo 2do Seccion 1a.
Se espera la mayor puntualidad de la parte de todos los miembros.
De orden del Presidente.
Nueva Orleans, mayo 6 de 1851.
Fdo DeFUENTES, Secretario tesorero.
NOTA—Esta Asamblea se efectuará, con el numero de socios que se hallen presentes el dia i hora indicada en el presedente anuncio.
6mayo—5

CONDUITS aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny entre Dumaine et Ste-Anne, UN CHEVAL BAIE, une étoile au front, un pied derrière grisâtre, sans aucune autre marque ni étampe visible, avec ces harnais de charrette.
Un CHEVAL ALEZAN, une étoile au front, quelques taches blanches sur le dos, les écrains du cou coupés, un pied derrière blanc, la jambe enflée, sans aucune autre marque ni étampe visible.
Une jument rouan, une étoile au front, borgne de l'œil droit, étampée à l'épaule gauche, des lettres qui ressemblent E P sans aucune autre marque ni étampe visible.
Si d'ici au 17 mai les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés.
MICHEL DUREL, Gardien des Epaves.
6mai—3en10j

L. BINOCHE,
30, rue de Chartres, Encoignure Douane,
ETANT sur son départ pour France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'il vendra à partir de ce jour toutes les marchandises composant son riche assortiment, à des prix extrêmement réduits.
Il profite de cette occasion pour annoncer aux dames qu'il se chargera des commissions qu'elles voudront bien lui confier et qu'il y apportera tous ses soins. 3mai—8t

UNE dame française nouvellement arrivée désire se placer comme institutrice ou pour voyager, et se chargerait entièrement des enfants. S'adresser chez Mme SIMONIN, Marchande de nouveautés, 96, encoignure St-Philippe et Bourbon. 3mai—3

A LOUER à bon marché—Une maison en brique à étages située encoignure St-Ferdinand et Levée. S'adresser à J. B. DUCRET, Rue St-Louis No 14. 3mai

CAPSULES pour bouteilles—4 caisses numéros assortis, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 3mai

CAPSULES—6 caisses capsules cannelées fendues de la marque F I, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille-Levée. 3 mai

GARANCE—1 barrique garance de Hambourg, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 3mai

ECOLE DE MARINE.
FELIX PERRIERE, professeur de [illegible], latin, &c, prévient le Public, qu'il vient d'ouvrir une école préparatoire de marine, rue de Chartres, 145, où il sera visible depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures du soir, et depuis 4 heures jusqu'à 6.
Son cours comprend 12 leçons et se fera en anglais et en français, au choix des élèves. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront rendues capables, d'après sa méthode courte et facile, qui ne demande aucune étude préliminaire (à l'exception des quatre règles d'arithmétique) de faire tous les calculs ordinaires d'officier à bord de navires, soit français soit anglais, et les meilleures recommandations seront offertes si on le désire. 15 av—1m

PORTO—10 quarts vin de Porto première qualité à vendre par A COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 5avril

LE soussigné, partant pour France, informe le public qu'il a chargé de sa procuration, M J Michon, No 47, rue de Chartres. P. IBOS. 6 mai—8

ON demande une MULATRESSE ou NEGRESSE sachant faire la cuisine française, blanchir et repasser. De bonnes références seront demandées. S'adresser de suite rue de Chartres, No 36, au premier. 6mai

ON demande une femme pour servir de concierge dans une maison de la ville. S'adresser au bureau de "l'Abeille." 6 mai

BOUCHONS—10 demi balles, 1re qualité, pointus, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville 6mai

CHAUDIERES à sucre en fer fondu et battu, dimensions assorties, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville 6mai

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, du Havre, dans les magasins de la Douane, à vendre par J Y DE EGANA, 37, rue Bienville 6mai

DIVERS—500 boites chandelles de l'Etoile; 150 do blanc de baleine; 300 boites d'amidon; 600 do savon de Winchester; 150 do amidon de perle; 300 barillets de cloux; 50 do plombs assortis; 30 tierçons riz frais de la Caroline, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier 6 mai

DIVERS—20 barriques côtes de lard salés; 40 do épaules; 25 do jambons; 500 barillets de lard; 50 tierçons jambons sucrés; 100 boucauts et demi boucauts mess beef; 20 barils beurre de Goshen; 50 barillets plomb, numéros assortis; 200 boites bière et porter, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier 6mai

GROCERIES—500 sacs café Rio; 50 do de Laguayra; 125 do Havane; 50 do Old Government Java; 150 pains de sucre; 200 boites thé noir et vert; 150 boucauts [illegible]; 300 barils whiskey rectifié; 50 demi barils do; 20 barils Old Monongahela; 60 boites tabac Virginie et Tennessee; 10 caisses tabac à chiquer; 300 barils farine superfine et extra de St Louis, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier 6mai

SACS ET CORDES—1250 pièces et demi pièces sacs en cotre, du Kentucky; 1500 rouleaux de cordages du Kentucky et du Missouri, et 40 balles ficelles, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier 6mai

CHAMPAGNE—100 paniers pintes et quarts Montebello Brand, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96 Gravier. 6mai

EN débarquement des navires Juliet, Prince de Joinville et Paris:
Sirop de Limon—50 caisses tabac à priser Macouba et Ecossais, 30 do amidon, 100 boites de Philadelphie, bière et cidre, 100 caisses Reynolds pâtes aux fruits, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas 6 mai

EPICES—10 barriques clous de girofle, 25 sacs piments, 300 rouleaux cassia, 30 poivre de Jamaïque, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas 6 mai

PLONGIS, 47, Vieille Levée, offre à vendre—
120 barriques vin de F Durand, au drawback;
150 do do do en magasin.
100 quarts de vin de Porto Miguel Reig;
140 do do do Fz Grousset;
150 do do Madère do;
12 barriques vin de Bordeaux, pour familles.
20 do do ordinaire;
3 do do Médoc Tardieux,
200 caisses vin Médoc vieux.
9 paniers Champagne A Gazreaux;
11 do do de Vautrain fils, etc;
50 do huile d'olive Plagniol;
10 vases Médecis, en fonte de Fer.
16 barriques vin de Genouilhac et Valery, reçu par le navire Montreal, de Bordeaux. 5 mai

VIN BLANC—25 barils Haut Sauterne, à l'usage des familles, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée 5 mai

VIN EN CAISSES—1000 caisses des marques suivantes, Haut Talence 1846 et 47, St Emilion 1844 et 46, St Julien Medoc, sous les clés de la douane, et sujet au drawback à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée 5 mai

CHAMPAGNE—178 paniers marque Bacchus, en quarts et pintes, 190 paniers marque du Fer, de Dinet, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée 5 mai

SARDINES—1200 caisses marque Delis & Co, 34,000 de Canons, en boites et demi boites, et à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 5 mai

CIGARES de la Havane—20,000 comprenant des Regalias, Imperiales, Panetelas, Colorados et Mulata, venant d'arriver, des meilleures marques, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée 5 mai

CONFITURES—100 demi bars pâte et gelée de goyave, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée 5 mai

MIEL—10 barils excellent miel, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée 5 mai

SUCRE de la Havane—30 caisses sucre blanc [illegible], à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée 5 mai

TABAC COUPE—[illegible] venant d'arriver et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée 5 mai

TABAC EN FEUILLES—21 balles Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée 5 mai

PIASTRES MEXICAINES—$4,000 à vendre par BREGUIERE BROTHERS, No 9, rue Bienville. 5 mai

VEAUX CIRES—40 douzaines veaux cirés, de la marque de Trouve & Dauvel, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er 5 mai

FROMAGES DE GRUYERE—15 meules fromages de Gruyere, qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er 5 mai

VIN DE XERES—6 quartauts vins supérieur de Xerès, de Porto et de Madère, à vendre à des prix réduits pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er 5 mai

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—Une caisse toile du Nord, Une caisse toile Canton, Deux caisses tapis de table, Deux caisses chapeaux de paille pour femme, Deux caisses corsets sans coutures. Le tout à vendre à des prix très réduits pour clore des factures, par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er 5 mai

KIRSCH—30 caisses kirsch de la Forêt Noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er 5 mai

200 PANIERS vraie huile Plagniol,
15 barriques vin pour familles,
50 barriques vin ordinaire;
25 barils vin blanc bons crus;
1|4 cognac marque Castillon, sous les clés de la douane;
16 do bonne marque;
10 huitièmes Madère au-dessus de l'ordinaire,
5|4 do do do,
5 barils vin de Porto F Durand;
50 caisses vin rouge vrai château Léoville 1845
50 do do do ordinaire,
60 milliers bouchons de différentes qualités;
Vin blanc en caisses différentes marques en demi et grandes bouteilles,
Damejeannes vides, à vendre par L MAJESTE, 60 Vieille Levée entre St-Louis et Conti. 2 mai

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 29 avril 1851.
A UNE élection tenue le 28 courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante
J M Lapeyre, La Millaudon,
Geo. Urquhart, J P M Rouzan,
Eug. Rochereau, W Vogel,
James Reed, P Poutz,
J P Benjamin.
Et à une assemblée de la direction tenue ce jour, M. J M Lapeyre, a été unanimement réélu Président. J TUYES, Secrétaire. 30 avril—7

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux—12 demi pipes eau de vie de Castillon. 110 barriques vin rouge; 10 barriques vin blanc, 110 barils vin blanc. G. M LUCAS, 30, Bienville. 15 av

A VENDRE pour cause de départ, à l'amiable; La négresse VICTORINE, créole, âgée de 25 ans environ, avec ses deux enfans, mulâtres; ALFRED, âgé de 9 ans et demi; GEORGE, âgé de 5 ans et demi.
Victorine sait faire un peu de tout, elle est très bonne gardienne d'enfans, bonne domestique, intelligente, d'une probité à toute épreuve.
CHARLOTTE, griffe américaine, âgée de 37 ans environ, enceinte, depuis 8 ans dans le pays, avec ses deux enfans, Mary, âgée de 7 ans et Céleste, âgée de 2 ans environ.
Charlotte est parfaite blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, bonne domestique, sachant un peu coudre, très probe et très fidèle.
Ces domestiques sont garantis de tous les vices et maladies prévus par la loi. S'adresser rue Bienville, No 154.
Aussi—Le loyer de la dite maison, à bas prix, pour les mois d'été 21av—15f

P. CUSACHS, importeur de Drogues, Peintures, &c, informe le public qu'il a transporté son dépôt général de drogues en gros et d'affaires étrangères au coin des rues Royale et St Philippe. La pharmacie continuera comme par le passé à l'ancienne demeure au coin des rues Condé et St Philippe. De cette manière les deux départements d'affaires étant distinctes, le public sera plus satisfait et mieux accommodé 21 av

GRAND CHOIX DE PIANOS.
A. PERIER, RUE ROYALE, 310.
A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, picolos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER, 310, rue Royale 27fv

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, picolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés imprévues à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux rapport sur la même corde que le mécanisme. 27fv A. PERIER, rue Royale, 310.

HUILE D'OLIVE—800 paniers huile d'olive; 300 paniers au drawback; 10 caisses do do. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis 29av

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons; 100 do de 3 gallons; 500 do de 2 gallons, et 500 do de 1 gallon; à vendre par PAUL JUGE FILS & CO. 27, rue St. Louis. 29av

MUSCAT DE FRONTIGNAN—100 caisses muscat en magasin; 150 caisses muscat au drawback. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis 29av

VIN BLANC—100 barils Haut Sauterne; 100 caisses do do, 50 barils Haut Barsac; 18 do Haut Sauterne, qualité supérieure; 50 caisses do do do, A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 96, St Louis 29av

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a un assortiment et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis.

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JACKSON ET LE NORD.
☞ Avis est par le présent donné que les livres de souscription pour les actions du Rail Road projeté entre la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord seront ouverts jeudi 1er mai 1851, à 9 heures A. M. aux endroits suivans, sous la direction des membres du comité permanent des voies et moyens, savoir:
JAMES ROBB, Banque rue du Camp.
LEONARD MATTHEWS, bureau de la Compagnie du Soleil, encoignure Camp et Commune.
W. H. GARLAND, bureau du trésorier, Seconde Municipalité.
PETER CONREY Jr., Banque rue du Canal
J. P. BENJAMIN, bureau rue Canal
H. C. CAMMACK, rue Carondelet
Hon. ISAAC T. PRESTON.
J. P. HARRISON, Maison Payne & Harrison, rue du Camp.
Col. W. J. CAMPBELL, bureau du Gaz.
J. BALDWIN, Compagnie d'Assurance, Southern Life, rue du Camp
GLENDY BURKE, rue du Canal
R. W. MONTGOMERY, rue du Canal.
R. J. BUCKNER, bureau Buckner & Stanton, rue Gravier.
A. D KELLY, Maison Kelly & Conyngham, rue du Camp.
GEORGE CLARK, Notaire rue du Camp.
Les personnes ci-dessus désignées sont les agents officiels choisis par la Convention. Toutes personnes de la ville ou de la campagne qui s'intéressent à cette entreprise peuvent obtenir des listes de souscription, et les pouvoirs à cet effet, en s'adressant à James Robb à la Banque.
Les propriétaires des journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et des campagnes sont invités à ouvrir des listes de souscription.
Par ordre du comité,
JAMES ROBB, Président.
JOHN CALHOUN, Secrétaire 1 mai ☞

LA société existant sous la raison de TROISGROS & CO., a été dissoute ce jour par consentement mutuel.
J. VILLARRUBIA, Jr., CHS METEYE, S De VISSER, E TROISGROS, en comman.
☞ Les affaires de la ci-devant société TROISGROS & CO sera continuée par nous, sans interruption, sous la raison de S De VISSER & CO.
S De VISSER, J. VILLARRUBIA, CHS METEYE.
☞ Durant mon absence de cette ville, M S De VISSER aura ma procuration.
Nlle Orléans, 1er mai 1851. E TROISGROS. 5mai

M. RICHARD CLAGUE, Peintre de Portraits, a transporté son atelier de peinture, au No. 102, rue Royale, entre St Louis et Conti. Il prend des élèves pour le paysage, la figure, l'aquarelle et la peinture. 15av—30f

GLACES ET SORBETS.
L'ETABLISSEMENT installé l'année dernière sur le terre de la première municipalité, pour la vente de GLACES et SORBETS, &c sera ouvert de nouveau à partir de dimanche prochain 27 du courant. Le propriétaire fera tous ses efforts pour plaire aux personnes qui visiteront son établissement; elles peuvent être assurées d'y trouver constamment toutes sortes de rafraîchissemens pour la saison. C. KILLILI & CO. 26av—30

Fashionable Store,
Encoignure St-Charles et Commune.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, que son départ pour France est fixé du 10 au 12 mai prochain; il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier, il ose espérer par le soin qu'il a toujours apporté aux commandes qu'on lui a données, conserver leur bienveillant patronage. J. GUJOURNAL. 1mai—15 Encoignure St Charles et Commune

HABILLEMENS D'ENFANS
36, rue de Chartres.
NOUS recevons par le Prince de Joinville et le steamer Union, UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS pour enfans et jeunes gens, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU. 26 avril 36 rue de Chartres

HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ÉTÉ.
36, rue de Chartres
NOUS recevons par les navires Prince de Joinville et Liverpool et Wm. B Travis, de New-York UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENS D'HOMMES, comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU. 1 mai 36 rue de Chartres

Par le navire UNION.
Habillements d'enfants et jeunes gens.
UN grand assortiment d'habillements d'enfants, à vendre par STUART, Au-dessous du magasin du chapelier de l'Arcy 26 av No. 135 rue de Chartres

ETAT DE LA LOUISIANE.
Jury Medical—Département de l'Est.
Séance du 21 janvier 1851.
IL a été résolu que le Jury Medical devra tenir ses séances tous les 1er et 3me vendredi de chaque mois.
Les personnes qui désirent se présenter devant le dit Jury Médical sont priées de s'adresser tous les jeudi, de midi à une heure, encoignure Bienville et Royale. Par ordre du Président
E LABATUT, Président.
P. A. BERTRAND, Secrétaire. 27 janv

Habitation à vendre à l'amiable.
UNE jolie habitation, ayant 60 arpents de terre, située entre 4 et 5 milles de Madisonville, paroisse St-Tammany. Cette terre se trouve à l'angle du chemin Pine Grove et Springfield. Elle est entourée de terres pâturages, il y a sur la dite habitation une maison d'habitation, cuisine, écurie et autres petites bâtisses, jardin, arbres fruitiers, etc. On peut traiter à l'amiable, en s'adressant à [illegible] JOSEPH COLOMBER [illegible] 11av—3m

Habitation sucrière à vendre.
Par suite de dissolution de société l'on offre à vendre, une vaste et belle habitation nouvellement établie, située sur les bords du Bayou Teche, ayant 35 arpents de face au dit bayou, mesurant en superficie 3,000 arpents, dont environ 600 arpents sont enclos et en culture dont environ 300 ar. étant en cannes et 200 à 250 en maïs. La partie de terre en culture est parfaitement égoutée par de grands canaux, et une quantité de fossés. La dite terre contient en outre 1,500 arpents de bois et est à l'abri de toute inondation.
Pour le plan, l'inventaire, et les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à MM. Holland et Baudoin, notaires, 56 rue de la Douane, ou à M. H. Gilly, No 32 Vieille Levée.
L'on vendra l'habitation seul, ou avec 54 esclaves. 12 mars—2m

Six Esclaves à Vendre
Pour cause de départ.
PERSELLA, griffonne, âgée de 32 ans, avec ses deux enfants, ALEXANDRE, âgé de 13 à 14 ans, et une fille de 2 mois. Persella est créole, parle anglais et français, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
MERY, négresse, âgée de 38 à 40 ans, créole, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
MARIANNE, négresse, âgée de 13 à 14 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout.
MASSON, mulâtre, âgé de 15 à 16 ans, bon domestique de maison.
☞ Pour les conditions, s'adresser au "Crescent Coffee House", encoignure St Charles et Gravier. 2mai ☞ D. CASAS.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD 16nov—a

Marchandises Sèches.
Toileries,
LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4|4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 6, 10 et 12|4.
Ouvrés damassés pour nappes 8 et 10|4;
Nappes damassées, en toutes grandeurs;
Serviettes do do do;
do et services toile à barres rouges;
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie,
do dit Huchaback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toile du Nord;
Ginga et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIERE, LACAPERE & CO, 20, rue de Chartres 24aj

Papiers peints.
DELCROIX,
RUE DE CHARTRES, 106, *entre St-Louis et Conti,*
A L'HONNEUR d'annoncer à MM. les entrepreneurs et aux personnes qui ont besoin de faire tapisser leurs appartements, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages:
11,000 ROULEAUX Papiers Peints
Des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques de Paris. Les personnes qui voudront bien visiter ses marchandises seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché. Il reçoit constamment tout ce qui paraît de nouveaux dans ce genre, PAPIER COMMUN PETIT SATIN, GLACÉ, DEVANTS DE CHEMINÉES, CIELS DE LITS, MARBRES AGATHE, TENTURES HISTORIÉES, etc. etc. IL SE CHARGE DE LA POSE DU PAPIER.
17 av DELCROIX, rue Chartres, 106

4 Caisses chapeaux de soie, en débarquement du navire Old England, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins 29 avril

2 Caisses barèges nouveaux, en débarquement du navire Lexington, du Havre, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins 29 avril

5 Caisses fusils doubles, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins 29 avril

2 Caisses lasting noir, en débarquement et à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins 29 avril

SUCRE DE LA HAVANE—245 caisses sucre blanc et jaune en débarquement de la goélette Cornelia, de la Havane, à vendre par RAYMOND CADUZAC, 30 Vieille Levée 29 av

CAFE—300 sacs café Rio, Havane et Java, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis 24av—5f

Vingt-cinq piastres de Récompense
SERONT payées par le soussigné à quiconque arrêtera l'esclave JANE, griffonne âgée d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 2 à 3 pouces, figure longue, grosses lèvres, marchant en se dandinant, ayant de très longs bras et mains, parlant très haut. Elle est bien connue dans la rue St-Philippe, [illegible] rue, entre Bourbon et Dauphine. [illegible] 5 mai—6t

EXPRES POUR LA CALIFORNIE, *DE DODGE & Co,* Via Chagres et Panama.
CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M H D S Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, il pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de DEAKING & WILEY 6mars No 51, rue du Camp.

Victor Hébert,
Libraire, Papetier et Marchand de papier peint,
149, Rue de Chartres.
PREVIENT MM. les négociants et marchands, qu'il vient de recevoir par le navire Lexington, du Havre
3 Caisses de registres pour comptabilité, de qualité supérieure, comme journal, grand livre, livre de caisse et de toutes dimensions. 29av

VIC. HEBERT,
149, *rue de Chartres.*
NOUVEAUTES reçues par le navire Lexington, du Havre:
Claudie, drame, par George Sand;
La Dame de Pique, opéra comique de Scribe et Halévy;
La Goguette ancienne et moderne, recueil de chansons;
Champfleury, contes;
Murger, scènes de la Bohême,
Lamenais, imitation de J.-C. &c. &c.
Abonnement à toutes les publications françaises, &c. &c. 29av

Vor HEBERT,
149, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de
Papier peint.
Dessins les plus nouveaux et à tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c. &c. &c.
Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c. &c. 11mars

H. HARTKOPF,
FACTEUR DE PIANOS,
Rue Royale, No 172, entre Toulouse et St-Pierre,
ETANT obligé de s'absenter de la ville pour trois mois pour faire un voyage en France et en Allemagne, a l'honneur d'informer le public qu'il se chargera des commissions de pianos, harpes, musique, &c. Il tâchera, dans cette circonstance, de mériter la confiance et le patronage dont il a été l'objet depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans. Pianos supérieurs à vendre à bas prix avant son départ. 29 av—15

Changement de Domicile.
LE DOCTEUR J. VIGNE prévient ses connaissances et le public qu'il a transporté son domicile au No 94 rue Hôpital, entre Royale et Bourbon. 30av—1m

AVIS—Le Docteur E. MARMILLION, de la faculté de Paris et de celle de Baltimore, arrivé tout récemment à la Nlle-Orléans, a l'honneur d'offrir respectueusement ses services au public comme médecin, chirurgien et accoucheur.
Sa demeure est dans la rue Dauphine, No 50. 17 av—15.

AVIS
LE DOCTEUR SABIN MARTIN, de la Faculté de Paris, étant de retour à la Nouvelle-Orléans depuis quelque temps, a l'honneur d'offrir à ses amis et au public, ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.
Sa demeure est rue St-Pierre No 12, en face de la Place d'Armes. 7av—30f

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue, depuis son retour, ses consultations uniquement pour le traitement des maladies syphilitiques. Une pratique de plus de vingt ans l'a mis en état de guérir les maladies les plus invétérées, et qui ont pour ainsi dire fait corps avec la vie, sans l'usage usuel du mercure. La confiance qui lui a été accordée depuis nombre d'années [illegible] justifie assez ses connaissances. Les personnes qui désireront le consulter le trouveront chez lui depuis 8 heures du matin jusqu'à 11 heures, et de 4 heures à 8 heures, rue du Quartier, No 162, entre Bourbon et Royale.
LINDNER, Docteur [illegible] 9 avril

AVIS—[illegible] ayant été répandus sur un [illegible] autorisé à poursuivre le rendu compte suivant, provenant de la direction du Bureau Médical:
Qu'il soit connu, que nous Président et Membres du Bureau de direction, autorisons par ces présentes le sieur G. M. SAUNDERS, M. D. d'exercer la profession de médecin dans tout l'Etat de la Louisiane et de jouir de tous les privilèges et bénéfices qui en dépendent.
WARREN STONE, M. D.
A HESTER, M D
C TURPIN, D M P.
E LABATUT, D. M. Président,
P. A BERTRAND Secrétaire.
Bureau du Dr SAUNDERS, encoignure Magasin et Marché. 1av—3m

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de HOTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des constructions sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en plein culture, une table où rien ne manque, une cave des mieux tenues, voilà ce que les personnes qui le visiteront trouveront dans le nouveau restaurant.
Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs limonadiers de la Nouvelle-Orléans.
Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une visite. Une première visite, il est sûr de tenir toutes ses promesses.
22 mars—3m BERTRAND COMBE.

J B Carr & R G Fontenau, Avocats
NATCHITOCHES (Louisiane),
PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Sabine, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. 19fv—6m

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mrs. McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast.
26 oct—☞ McDOWELL, MILLS & CO.

Gaz—Gaz—Gaz.
Grande Economie.
LES BECS DE GAZ patentés, de A. L. SCOVILL, peuvent s'obtenir au No 71, rue Poydras, au premier étage. Les becs donnent une lumière plus brillante que les autres, et sont beaucoup plus économiques. On en a posé dans plusieurs établissemens de cette ville et l'évidence de leur avantage a été reconnue. Une personne sera envoyée à domicile pour les poser. A R BAKER & Co, Agents. 15fev—avlm

CHLORURE de Labarraque, sirop de Briant, élixir anti glaireux de Guillé, purgatif, vomi-purgatif et pilules purgatives de Leroy.
Chlorure de chaux sec, en cruches, salsepareilles de Sands et de Townsend, bougies en cire, sondes de Mayor, vermifuge canadien et de Fahnestock.
SANGSUES HONGROISES
A vendre par E E McGUIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane 23av

AVIS—Les propriétaires et entrepreneurs de cette ville sont prévenus qu'ils trouveront, en s'adressant rue Roman, No. 20, entre Bienville et Douane, quelqu'un qui se chargera de la pose des briques au millier ou autrement. Il se charge également de toutes espèces d'enduits à un prix très modéré.
Il se transportera à la campagne, au besoin. 5av—3m

Résidence d'été à vendre.
LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs, la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du gardien, le tout neuf et en bon état, il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, entr'autres 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.
Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.
Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE, rue Bienville No 11 27 mars

L. Bornet, de Paris,
74, Rue Dumaine, 74.
AVANTAGEUSEMENT connu depuis plusieurs années pour la FASHION et le fini de ces ouvrages en cheveux, se charge, comme par le passé, de la confection de bracelets, bagues, colliers, épinglettes, boucles d'oreilles, tableaux, bijoux en or pour les cheveux. PARURES JENNY LIND, etc. Sujets allégoriques. 2av

BONS DE LA TROISIEME MUNICIPALITE à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 19 ms

Lots et résidences à Pascagoula.
A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés.
Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M. Jacob Baptiste à Est-Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle Orléans. 17 mars ☞

EN débarquement du navire Tennessee, venant de Marseille,
50 barriques vin rouge, marque Baresse, à vendre par G M LUCAS, 30, Bienville. 29mars—1m

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,
A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel; pianos à queues, picolos et obliques; aussi: un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.
Location, accord et réparation, rue Royale, 237; entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fév—3m

VENTE DE PIANOS,
Pour cause de liquidation.
Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON, 44 rue Conti 12 ms—3m

Avis de Société.
LES soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société sous la raison de Lauve et McCall, pour la transaction des affaires de commission en général en cette ville.
Nouvelle-Orléans, le 1er mai 1851.
OMER LAUVE, S. JONES McCALL. 1 mai—8

Avis aux dames.
A PARTIR de ce jour, No 27, rue de Chartres, [illegible] 1 mai—8

[illegible]

AMUSEMENTS.
Théâtre d'Orléans.
MARDI, 6 MAI 1851
JERUSALEM,
Grand opéra en 4 actes, de Verdi
JEUDI 8—Bénéfice de Mme FLEURY JOLLY,
GIRALDA,
Opéra en 3 actes, d'Adam
☞ On commencera à 7 heures

Théâtre des Variétés.
MARDI 6 MAI
Bénéfice de Mlle Hilariot
La représentation commencera par une pièce comique MY PRECIOUS BETSEY [illegible], une DANSE BRILLANTE par Mlle [illegible], Mlle Vallee, et MM. Maugin et Pinquely [illegible] sera terminé par le nouveau drame [illegible] CERAN DE CACHEMIRE, pièce jouée pour la première fois sur aucun théâtre.

Bénéfice de l'Association Charitable des Pompiers.
GRAND FEU D'ARTIFICE SUR LA PLACE LAFAYETTE, PAR M. CATOIR.
Mardi soir, 6 mai 1851.
Pour les programmes voir les affiches.
Prix d'entrée... 50 cents. On peut s'en procurer des personnes suivantes
H. Beer, Président, chez le Maire.
E. L. Bercier, trésorier, 92 rue Tchoupitoulas.
G. Wilson, secrétaire, 25 rue des Magasins.
Comité:
J L McIntyre, No 11, rue Chartres. E F McGovern, Commercial Queen Hotel, encoig. de Lafayette et Nouvelle-Levée. Wm Tananhill, rue Apollo; Julius Fuldah, 75 rue Port; Jas Gibney, 20 rue Mandeville 7mai

Galerie de L'Union.
GRAND CONCERT A PRIME.
75 Tableaux ou Gravures.
Exposés au No 61, rue St-Charles.
AFIN de satisfaire le public, M. Galvani a résolu de donner son concert au Théâtre St-Charles, lequel [illegible]. Le prix des billets n'est point changé, mais plusieurs lots gagnants seront ajoutés à la loterie, de sorte que les personnes qui ont déjà pris leurs billets, [illegible], participeront à cette augmentation de chances. L'impossibilité dans [illegible] de M. Galvani [illegible] de conserver un bon orchestre [illegible] permettre le concert à la date fixée plus haut.
29 av Nouvelle-Orléans, [illegible] 1851

Portrait de Mme C Howard
LE portrait de Mme C. Howard est maintenant terminé et exposé au No 19, rue St Charles. On peut le voir de 9 à 3 heures.
Prix d'entrée 50 cents.
Billets pour le temps de l'exposition $1. 10av☞

Lac Pontchartrain.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert dimanche prochain, 6 du courant, son RESTAURANT vis-à-vis l'Hôtel Washington. Il espère que ses amis lui continueront le bienveillant patronage dont il a joui jusqu'à ce jour.
4 avril—1m L. BOUDRO

Galerie de l'Union,
No 13, rue St-Charles, au Premier,
ENTRÉE GRATIS
La célèbre VUE de TENERIFFE [illegible], peinte par Hudderboad, peut être visitée par le public.
Avec le consentement du propriétaire, M. Galvani a offert à l'examen des amateurs des chefs-d'œuvre de l'art. La galerie sera ouverte le 21 courant. Les propriétaires de la galerie de l'Union appellent particulièrement l'attention du public à la collection de tableaux qui seront vendus à l'encan le 24 et 25 courant, par J. A. Beard, encanteur.
On voit également à la même galerie un superbe modèle dessiné et exécuté par M. Pareti, sculpteur italien distingué, destiné au monument Jackson. 1e avril

Changement de Domicile
J. Coulon
A transporté son établissement de FAYENCE, PORCELAINE, VERRERIE, etc. de la rue St-Philippe au No [illegible] rue Conti, Maison Fabre, entre Ste-Anne et Maine. [illegible] 2mai '51

A LOUER IMMEDIATEMENT—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No. 115, entre St Louis et Conti, se composant de cinq appartements. [illegible]
S'adresser rue St-Pierre, No 89 [illegible] 25 avril

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DE GOURAUD.
La langue est impuissante à rendre à ce savon [illegible] partie de ses propriétés merveilleuses [illegible] l'approbation publique [illegible] d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. [illegible]
La Teinture Liquide de Gouraud [illegible].
Le Rouge Liquide de Gouraud [illegible].
Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.
Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G FARGUE
Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1000 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G. W DUNBAR, 5, rue des Magasins 2mars

A louer à bon marché.
Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambres à domestiques, &c. &c.
La dite maison est située rue St Ferdinand No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements s'adresser à PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane

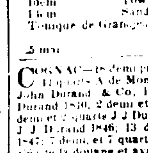

REÇU par le navire Travis, de New York, un grand assortiment de Drogues, &c., parmi lesquelles sont à vendre aux plus bas prix les articles suivants
Assortiment d'articles pour daguerréotype,
D'herbes, fleurs, racines et semences.
[illegible]
Magnésie calcinée de Henry,
Phœnix bitters et pilules de Moffatt,
Vermifuge de Fahnestock,
Idem canadien, de Winer,
Toile agglutinative de Husband,
Salsepareille de Carpenter,
Idem Townsend,
Idem Sands,
Tonique de Grangeon pour les cheveux, &c. &c.
A. A. PEYCHAUD, 108, rue Royale. 5 mai

COGNAC—15 demi pipes Maglory 1831; 27 demi et 6 quarts A de Mondore 1840; 9 demi et 6 quarts John Durand & Co, La Rochelle; 1 demi pipe J J Durand 1830, 2 demi et 9 quarts J J Durand 1844; 4 demi et 2 quarts J J Durand 1845; 4 demi et 1 quart J J Durand 1846; 13 demi et 3 quarts J J Durand 1847; 7 demi, et 7 quarts A L Bievillie—tous sous la clef de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée 5mai

GENIEVRE—5 pipes genièvre marque Archer, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée 5mai

VIN de Porto F. Durand—667 quarts de ce vin que bien connu F Durand, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS 31 Vieille Levée 5mai

VIN ROUGE en Barriques—25 barriques à l'usage des familles, à vendre par J & J TARDOS 31 Vieille Levée 5mai

SUCRE de la Havane—En magasin et à vendre par S DE VISSER 26, Vieille Levée 5mai

CAFE HAVANE—En magasin et à vendre par S DE VISSER, 26, Vieille Levée. 5mai

CACAO—35 sacs de Guayaquil, à vendre par B VALLS, 37, Commune 5mai

AMANDES—20 barils douces écossées, 15 do amères et 100 sacs à coques dures. A vendre par B VALLS, 37, rue Commune 5mai

GRAINES pour oiseaux—15 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune 5mai

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—12 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune 5mai

VIN DE JEREZ—45 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune 5mai

CIGARETTES des marques Espadon, Sol et Minerva, à vendre par B. VALLS, 37, Commune 5mai

CIGARES de la Havane — 500 000 des meilleures marques, à vendre par B VALLS, 37 rue Commune 5mai

SALSEPAREILLE—18 balles, à vendre par B VALLS, 37, Commune 5mai

RHUM de la [illegible]—[illegible] boucauts, à vendre par B VALLS, 37, Commune 5mai

SUCRE de la Havane—75 caisses blanc et jaune, à vendre par B VALLS, 37, Commune

CAFE de la Havane—100 sacs à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune